

**ÉTUDE PUBLIQUE DU BUDGET 2023 ET DU PDI 2023-2032
DE LA VILLE DE MONTRÉAL, DE SES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET DE LA STM**

Assemblées publiques

La Commission sur les finances et l'administration vous convie à participer à l'étude publique du budget de fonctionnement 2023 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032 de la Ville de Montréal, de ses sociétés paramunicipales et de la Société de transport de Montréal (STM).

Cette étude publique se déroulera du **1er au 8 décembre 2022**. Les séances publiques auront lieu à l'hôtel de ville de Montréal et seront également webdiffusées en direct à partir de la page web: ville.montreal.qc.ca/etudebudget2023.

L'étude publique du budget et du PDI se déroule en deux étapes. La première permet de prendre connaissance des budgets 2023 et du PDI 2023-2032 des services municipaux, sociétés paramunicipales et de la STM et d'inviter la population montréalaise à soumettre ses questions et commentaires. La seconde est consacrée à l'élaboration et l'adoption des recommandations de la Commission.

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE PUBLIQUE DU BUDGET 2023 ET DU PDI 2023-2032

PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX, SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET DE LA STM

Au cours de l'étude publique, les services municipaux, sociétés paramunicipales et la STM présenteront successivement leur budget de fonctionnement 2023 et le cas échéant, leur PDI 2023-2032.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Après chacune des présentations, et suivant le dépôt des budgets des organismes et sociétés paramunicipales, une **période sera consacrée aux questions et commentaires du public**, puis à ceux des membres de la Commission, auxquels répondront les représentantes et représentants de la Ville de Montréal.

Les personnes intéressées à poser une question ou émettre un commentaire peuvent le faire de deux façons:

- 1- en se rendant à l'hôtel de ville de Montréal (155, rue Notre-Dame Est) pour participer aux séances qui les intéressent;
- 2- en transmettant leur question ou leur commentaire à travers le formulaire en ligne disponible sur ville.montreal.qc.ca/etudebudget2023.

Le formulaire sera accessible avant le début de chaque séance et demeurera ouvert jusqu'au début de la période réservée aux questions et commentaires du public.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

Au terme des présentations des services et organismes municipaux, la Commission se réunira en séances de travail à huis clos pour fins d'élaboration de recommandations.

Par la suite, la Commission présentera et adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique virtuelle qui se tiendra le :

DATE ET HEURE **MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2022, À 13 H 00**

PAR VISIOCONFÉRENCE

Pour visionner la séance en **webdiffusion en direct**, consulter les **recommandations** proposées et accéder au **formulaire en ligne** pour soumettre une question ou un commentaire, rendez-vous **60 minutes avant l'ouverture de l'assemblée** à : ville.montreal.qc.ca/etudebudget2023.

Le **formulaire en ligne** pour soumettre questions et commentaires sera accessible **jusqu'à la fin de la pause** suivant la présentation des recommandations.

INFORMATIONS

AVIS PUBLIC



Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

L'ensemble des séances publiques peut être visionné en différé sur le compte [YouTube de la Ville de Montréal](#).

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ville.montreal.qc.ca/etudebudget2023 ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes.

Inscrivez-vous à l'infolettre des commissions permanentes pour ne rien manquer de nos nouvelles : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et
au bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-5655
commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MTL](#)